



### Au sommaire de ce numéro :

#### ► FINANCES LOCALES

- Budget 2021
- Participation aux frais de cantine

#### ► MANIFESTATIONS PASSÉES

- Évènement du 12 septembre 2020
- Cérémonie du 11 novembre
- Insolite

#### ► MANIFESTATIONS À VENIR

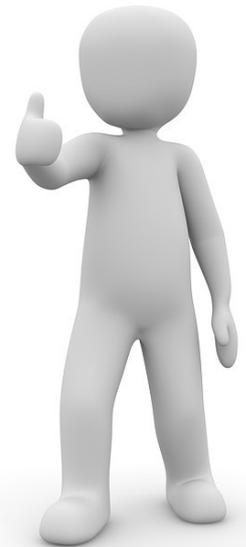
- Repas du Beaujolais nouveau
- Noël des enfants
- Noël des personnes âgées
- Vœux du Maire
- Repas communal
- Chasse aux œufs
- Brocante
- Foire-Expo de la CCRV

#### ► VIE PRATIQUE

- Service civique : recrutement
- Nouveau règlement de location de la Salle des Fêtes
- Relevé des compteurs d'eau
- Page Facebook de la commune
- Création du nouveau site Internet
- Villéo-Retzéo
- RTA à votre service
- Infos Gendarmerie : cambriolages
- Nouveau cabinet vétérinaire
- Emplois & Services
- Label « France Services »
- Application « Enedis à mes côtés »

#### ► TRAVAUX/ACQUISITIONS

- Carrefour de La Vache Noire
- Talus rue du Bourg
- Monument au Morts
- Cimetière
- Illuminations de Noël
- Nouvelle cuve d'arrosage
- Matériel de vidéo-projection



*Bonne lecture à tous !*



### MÉDIATHÈQUE

Un des projets phares de ce début de mandat : la transformation de l'ancienne bibliothèque municipale en médiathèque. Véritable équipement culturel, petits et grands y sont les bienvenus aux horaires suivants : le mercredi de 14h30 à 17h30 et le vendredi de 17h15 à 18h30. Différents espaces sont à votre disposition : celui des adultes et celui des enfants. Vous y trouverez également des ordinateurs avec un accès Internet, complétés par une imprimante. Par ailleurs, la médiathèque gérée par les élus, épaulés par un agent en contrat civique, proposera tout au long de l'année des animations dont notamment des projections de films.



# Finances Locales

## • BUDGET 2021

Pour l'année 2021, plusieurs dossiers reportés en raison du Covid se réaliseront.

### → Réseaux électriques de La Vallée

L'enfouissement des réseaux électriques au hameau de La Vallée est prévu dès janvier 2021. Le coût total de cette opération s'élève à 224 728,29€ HT : l'USEDA participe à hauteur de 128 241,42€ ; le reste à charge de la commune sera de 96 486,87€



Ces travaux étant situés dans des zones où les chaussées sont étroites, nous remercions d'ores et déjà les habitants riverains pour leur compréhension durant les travaux où les conditions de circulation seront perturbées. Nous ne manquerons pas de tenir informés les habitants concernés des dates précises de démarrage des travaux dès lors qu'elles seront connues.



### → Travaux de voirie rue du Fond Talon

Suite à la réalisation des travaux d'enfouissement de réseaux rue du Fond Talon et à la pose des nouveaux mâts d'éclairage public, les travaux de voirie (réfection de chaussée, bordurations et trottoirs) vont être effectués pour l'ensemble de la rue du Fond Talon : de la zone de stationnement du point d'arrêt de bus à l'angle de la route de Tannières, jusqu'à la rue du Châtelet située dans son prolongement. Les demandes de subventions au niveau départemental ont été transmises, les montants définitifs de cette opération vous seront transmis lors d'un prochain bulletin.

### → Cours de tennis

La réfection des cours de tennis dégradés au cours de ces dernières années est également programmée, cours extérieurs, grillage périphérique et court couvert. Nous sommes dans l'attente pour l'heure de la subvention qui nous sera attribuée au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux : 60 % peuvent être attribués sur un montant total de 55 846,16€ HT.

### → Logements communaux

Enfin la réhabilitation des logements communaux situés rue de Vaudrial et la transformation de l'ancienne garderie scolaire sise 2 bis rue d'Orcamp en logement communal sont actuellement à l'étude. Les travaux sont prévus pour 2021 afin de permettre à ces logements d'être à nouveau occupés.



## • PARTICIPATION AUX FRAIS DE CANTINE



Par délibération du 18 septembre dernier, le Conseil Municipal a décidé de reconduire sa participation aux frais de cantine scolaire. La commune continuera de verser 1€ par enfant de la commune scolarisé en primaire à Vic-sur-Aisne et par repas effectivement consommé. Le coût d'un repas reviendra donc, pour les familles à 3,40€ au lieu de 4,40€.

# Manifestations passées

## • RETOUR SUR L'ÉVÈNEMENT DU 12 SEPTEMBRE 2020

À l'occasion de l'inauguration de la médiathèque municipale, plusieurs animations ont été organisées sur le site de la salle des Fêtes. Cet événement a débuté par un atelier illustration animé par un dessinateur. Petits et grands ont ainsi créé ensemble une œuvre collective sur les conseils avisés de **Zaü**, illustrateur de nombreux ouvrages destinés à la jeunesse.

Les gens présents ont découvert la transformation de la bibliothèque. À ce titre des œuvres de **Pascale Lander**, artiste peintre, ont été accrochées dans la montée des escaliers et dans la médiathèque.



Le concert « Air(s) Libre(s) » a démarré à 14h30 par l'intervention des musiciens de l'association « **Facteur X & Les red Stamps** », suivi de « **Shyd'N Crew** » et enfin « **Nicolas Mingot & Charly Doll** ».

Les visiteurs ont pu assister au spectacle musical assis dans l'herbe avec le soleil qui était au rendez-vous. La buvette a été assurée par le Comité des Fêtes ainsi que le barbecue du soir.



Cet événement a été réalisé avec la contribution du Conseil Départemental de l'Aisne dans la cadre de son programme « Retrouvez-vous dans l'Aisne ».

## • CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Cette année, compte-tenu de la situation exceptionnelle liée à l'état d'urgence sanitaire et aux mesures de reconfinement, la cérémonie de commémoration du 102<sup>ème</sup> anniversaire de l'Armistice 1918 a été organisée en format restreint (sans présence de public). Néanmoins, les élus se sont rassemblés au monument pour le traditionnel dépôt de gerbe.



## • INSOLITE



Vous avez sans doute aperçu un hélicoptère équipé d'une scie posé au niveau du site des tennis au début du mois de novembre, et survoler le village plusieurs fois par jour. Et bien cet engin appartient aux services d'Enedis et était présent pour effectuer des opérations d'élagage sur plusieurs communes afin de dégager les lignes électriques de 20 000 volts maintenues sous tension. L'équipe a pu élaguer l'équivalent d'un mois de travail au sol. Et pour un peu d'humour, nous n'avons pas équipé les services techniques d'un nouveau matériel comme certains ont plaisanté 😊.



# Manifestations à venir

## • REPAS DU BEAUJOLAIS NOUVEAU

Comme vous devez vous en douter, le traditionnel repas du Beaujolais est annulé en raison des conditions sanitaires.



## • NOËL DES ENFANTS



Malheureusement le Père Noël ne pourra pas distribuer les cadeaux aux enfants du village lors de l'Arbre de Noël mais il ne les oublie pas pour autant. Ses lutins ont d'ores et déjà commencé à préparer les cadeaux. Comme d'habitude, un chèque-cadeau de 20€ à valoir chez **Joueclub** sera à retirer par les parents lors d'une permanence

organisée en mairie le **28 novembre 2020 de 10h à 12h** (sens de circulation et gestes barrières seront mis en place).

Une fois le cadeau choisi (sur leur catalogue ou sur leur site Internet), il suffira de passer commande auprès du magasin par téléphone au **03.23.53.38.18** ou par mail

[jc-soissons@joueclub.net](mailto:jc-soissons@joueclub.net). Les lutins le prépareront et les parents devront remettre le chèque-cadeau afin de récupérer leur achat au point retrait drive.

## • NOËL DES PERSONNES

Le 15 octobre dernier, le CCAS a décidé de reconduire les cartes-cadeaux offertes aux personnes âgées de 65 ans et plus ayant leur résidence principale à Montigny-Lengrain et l'occupant toute l'année. Comme les années précédentes, les membres du Conseil Municipal procéderont à leur distribution, en respectant bien évidemment les règles sanitaires en vigueur. Ces cartes sont valables à **Cora Soissons** pour une durée d'un an.



## • VŒUX DU MAIRE

Les manifestations dans les salles des fêtes et autres lieux publics étant interdites, c'est avec regret que nous vous informons que les vœux du Maire suivis du partage de la galette des rois ne pourront avoir lieu. Cependant, Madame le Maire vous adressera ses vœux en vous transmettant une carte dans votre boîte aux lettres.



## • CHASSE AUX OEUFES

Le doute plane également sur l'organisation de la chasse aux œufs prévue normalement le Lundi de Pâques. Quoiqu'il en soit, si les conditions sanitaires le permettent d'ici là, les enfants recevront comme d'habitude une carte dans la boîte aux lettres les invitant à venir sur le site des Tennis à 10h00.



## • REPAS COMMUNAL

Au vu de l'incertitude qui plane au-dessus des fêtes de fin d'année, nous sommes contraints d'annuler également le repas communal annuel qui se déroule normalement au mois de janvier. Néanmoins, nous envisageons de le reporter à une date ultérieure. Nous rappelons que les personnes conviées doivent être âgées de 60 ans et plus. Elles seront évidemment informées en temps utile de la date qui aura été convenue.



## • BROCANTE

Tous les ans, le Comité des Fêtes prévoit une brocante au cours du mois de mai. Mais pour le moment cela est encore malheureusement incertain. Si les rassemblements sur la voie publique sont autorisés d'ici là, toutes les informations vous seront communiquées.

## • FOIRE-EXPO DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Initialement prévue le samedi 3 octobre, la Foire-Expo organisée par la CCRV est reportée au samedi 5 juin 2021 dans le parc du château de Villers-Cotterêts. Véritable lieu d'échanges et de rencontres, vous pourrez découvrir en famille les savoir-faire locaux issus de tous les secteurs : industrie, tourisme, habitat, agriculture, artisanat, commerces et loisirs. De nombreuses démonstrations, animations et dégustations seront proposées pour vous faire vivre de vrais moments ludiques et divertissants.



# Vie Pratique

## • SERVICE CIVIQUE : RECRUTEMENT



Poste à pourvoir pour le 1er décembre 2020.



- **Qui ?** Jeune âgé de 16 à 25 ans.
- **Où ?** À Montigny-Lengrain.
- **Quand ?** À partir du 1er décembre 2020 pendant 8 mois à 25h/semaine.
- **Domaine ?** Culture et Loisirs.
- **Activités ?** Participation aux activités de la médiathèque, assistance au développement de projets culturels et assistance à la communication.



Si vous êtes intéressé, vous pouvez contacter la Mairie pour un entretien préalable.

**03.23.55.52.55**

## • NOUVEAU RÈGLEMENT DE LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

L'ancien règlement de location de la Salle des Fêtes datait de janvier 2009 et méritait d'être révisé au vu des nouveautés qui y ont été installées. Le Conseil Municipal, lors de la séance du 18 septembre a voté les nouveaux tarifs et les nouvelles consignes applicables pour les contrats signés à compter de cette date. Dès que le nouveau site Internet de la commune sera en fonction, vous pourrez consulter tous les détails en ligne.



### Nouveaux tarifs

- **Demi-journée/Vin d'honneur :**
  - sans vaisselle : 75€ (50€ location + 25€ ménage)
  - avec vaisselle : 100€ (75€ location + 25€ ménage)
- **Week-end (réservation obligatoire de 2 jours) :**
  - Habitant de la commune : 225€ (200€ location + 25€ ménage)
  - Personne extérieure : 425€ (400€ location + 25€ ménage)
- **Caution : 800€**
- **Option vidéoprojecteur : 25€**

## • RELEVÉ DES COMPTEURS D'EAU

Afin de limiter les contacts et les risques de propagation de la COVID-19, le Syndicat des Eaux du Soissonnais et du Valois (SESV) est amené à modifier les conditions de relève des compteurs de ses abonnés.

Ainsi, seuls les compteurs extérieurs à l'habitation, ceux équipés d'une tête émettrice, seront relevés comme à l'habitude par les agents du SESV.

En revanche, pour les compteurs situés à l'intérieur des habitations, les abonnés seront invités par courrier à retourner leur index :



**par courrier** au 87 allée des platanes 02200 Courmelles ;



**par mail** : [sesv@orange.fr](mailto:sesv@orange.fr) ;



**par internet** : [www.sesv02.fr/sesv-mes-demarches-je-communique...](http://www.sesv02.fr/sesv-mes-demarches-je-communique...)

Les abonnés disposeront alors d'un délai de huit jours, à réception du courrier du SESV, pour retourner leur index.



## • PAGE FACEBOOK DE LA COMMUNE



Etant donné que l'ancien site Internet présente de nombreux dysfonctionnements notamment concernant l'envoi de newsletters, nous avons dû nous adapter pour essayer de vous informer rapidement. C'est pourquoi une page Facebook a été ouverte :

### Mairie de Montigny-Lengrain

C'est sur cette page que, pour le moment, vous pourrez suivre toute l'actualité de la commune. Par exemple, les informations relatives aux travaux d'aménagement du Carrefour de la Vache Noire ont été publiées en temps réel.

## • CRÉATION DU NOUVEAU SITE INTERNET

Nous travaillons actuellement sur l'organisation du nouveau site Internet. Il s'agit d'un travail minutieux car nous voulons rendre l'information la plus accessible et la plus complète possible. Pour ceux qui auront pris l'habitude de consulter la page Facebook, sachez qu'elle sera maintenue. Vous recevrez, dès la mise en ligne un flyer dans votre boîte aux lettres vous informant de l'ouverture du site.



## • VILLÉO-RETZÉO

La Communauté de Communes Retz-en-Valois a lancé le 1<sup>er</sup> septembre de nouveaux services de Transport À la Demande (TAD). Le TAD offre une possibilité de déplacements depuis chaque commune vers le pôle de services et commerces le plus proche. Pour notre commune, il s'agit de Vic-sur-Aisne. Les jours de passage à Montigny-Lengrain sont le mardi et jeudi après-midi ainsi que le mercredi matin si vous souhaitez entre autres, vous rendre sur le marché. Trois points de montée ont été installés chez nous : la Mairie, la Salle des Fêtes et Tannières.



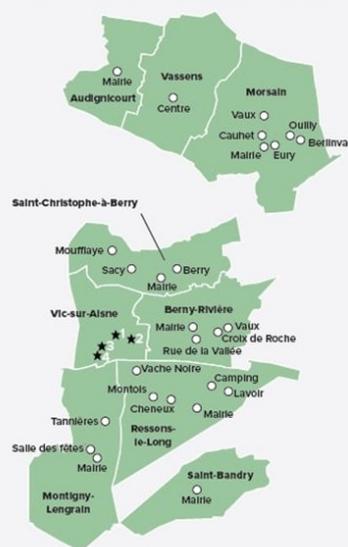
### COMMENT ÇA MARCHE ?

À l'exception du TAD Soissons, les modalités de fonctionnement sont les mêmes.

- Vous réservez auprès de la centrale de réservation au **0 800 870 229** ou sur le site [www.villeo-retzeo.fr](http://www.villeo-retzeo.fr)
- Vous indiquez vos coordonnées (nom, prénom, arrêts de montées et descente, heure de prise en charge souhaitée en fonction des horaires prévus sur les différentes zones)
- L'opératrice vous confirme votre horaire à +/- 5 minutes
- Un véhicule vient vous chercher à l'arrêt de votre choix à l'heure prévue.

Les réservations auprès de la centrale sont possibles du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00, et le samedi de 9h00 à 12h00.

### CARTE ET HORAIRES DES SERVICES TAD VIC-SUR-AISNE



#### VIC-SUR-AISNE

1. Supermarché
2. Collège
3. Centre
4. Silos

#### Les arrêts

- Les arrêts des communes de la zone Vic-sur-Aisne  
Le transport entre ces arrêts n'est pas autorisé.
- ★ Les arrêts à Vic-sur-Aisne  
Les trajets intramuros à Vic-sur-Aisne sont possibles sur réservation.

#### SENS DU TRAJET ○ → ★

De : Audignicourt, Berry-Rivière, Morsain, Vassens et Saint-Christophe-à-Berry

#### SENS DU TRAJET ★ → ○

Vers : Audignicourt, Berry-Rivière, Morsain, Vassens et Saint-Christophe-à-Berry

| MARDI - JEUDI   |   |       |                                   |
|---|---|-------|-----------------------------------|
| Heures d'arrivée à Vic-sur-Aisne                      | 14h45   | 16h15 | Heures de départ de Vic-sur-Aisne |
|   |   |       | 17h00 18h30                       |
| MERCREDI  |   |       |                                   |
| Heures d'arrivée à Vic-sur-Aisne                      | 9h00  | 10h30 | Heures de départ de Vic-sur-Aisne |
|   |   |       | 11h15 12h45                       |
| MARDI - JEUDI   |   |       |                                   |
| De : Montigny-Lengrain, Ressons-le-Long, Saint-Bandry | Vers : Montigny-Lengrain, Ressons-le-Long, Saint-Bandry |       |                                   |
| Heures d'arrivée à Vic-sur-Aisne                      | 14h00   | 15h30 | Heures de départ de Vic-sur-Aisne |
|   |   |       | 16h15 17h45                       |
| MERCREDI  |   |       |                                   |
| Heures d'arrivée à Vic-sur-Aisne                      | 8h15  | 9h45  | Heures de départ de Vic-sur-Aisne |
|   |   |       | 10h30 12h00                       |

## • RTA À VOTRE SERVICE

Nous savons que les problèmes de mobilité touchent de plus en plus de monde. C'est pourquoi nous tenions à vous faire part de la mise en place de la centrale d'informations « **Mobilitél** » par la Région Hauts-de-France et la RTA. Ce service s'engage à vous communiquer par téléphone tout renseignement portant sur les horaires, les tarifs, les itinéraires et les éventuelles perturbations exceptionnelles concernant les lignes régulières de voyageurs et l'ensemble des lignes scolaires du réseau régional de l'Aisne.

03.23.50.68.70

SOYONS CONNECTÉS...  
Région Hauts-de-France

RESTONS ZEN  
Trajet, horaire, tarif, perturbation...  
accès à toutes les infos dont vous avez besoin pour vous déplacer sur les lignes régulières et scolaires régionales de l'Aisne.

NUMÉRO UNIQUE PAR TÉLÉPHONE  
03 23 50 68 70

20 COCHES À SCANNER

SITE INTERNET ET FACEBOOK  
www.rta02.fr

DES INFOS EN TEMPS RÉEL

## • INFOS GENDARMERIE : CAMBRIOLAGES

Nous avons reçu un mail de la Gendarmerie de Soissons au cours du mois d'octobre nous informant de la recrudescence des cambriolages sur le **secteur de Soissons et Vic-sur-Aisne**. Les gendarmes nous demandent par conséquent d'être vigilants, surtout à l'approche des fêtes de fin d'année et de vous transmettre le message ci-dessous.

### Sécuriser son habitation

- Protéger et renforcer les points d'accès (porte d'entrée, fenêtres et autres issues);
- Dissimuler les biens attrayants (argent liquide, bijoux, matériels informatiques, téléphones portables ...). **Ne pas laisser portes et fenêtres ouvertes** même pour une absence de courte durée. **Ne pas cacher ses clés sous le paillason, dans un pot de fleurs ou tout endroit à l'extérieur;**
- **Ne pas laisser entrer chez soi des inconnus;**
- Éviter les signes révélant son absence (courrier accumulé dans la boîte aux lettres, dates d'absence sur le répondeur téléphonique, ...);
- **Ne pas laisser d'outils ou de matériels à l'extérieur** de son habitation pouvant faciliter les méfaits des cambrioleurs (échelle, tournevis, outillage divers etc...);
- **Entretien la végétation** de son domicile de façon à ce que son habitation **reste visible depuis la rue**; équiper les abords extérieurs d'un éclairage s'activant à la détection de mouvement;
- S'équiper d'une alarme afin de détecter le plus tôt possible une intrusion.

### Surveiller l'environnement proche

- Demander à un voisin de confiance de porter une **vigilance particulière** à son domicile en cas d'absence;
- Dans le cadre de l'opération « tranquillité vacances », **signaler votre absence à la gendarmerie locale.**



## • NOUVEAU CABINET VÉTÉRINAIRE

Cabinet vétérinaire indépendant de proximité à **ATTICHY**

**Ouverture le 20 octobre**

**03 44 42 31 31**

Urgence : 06 08 25 68 02

8bis rue de la Fontaine Aubier - Attichy (près de la piscine)



## • LABEL « FRANCE SERVICES

La Communauté de Communes a obtenu le label « France Services » pour son antenne de **Vic-Sur-Aisne située 2 et 4 rue Saint Christophe**. L'objectif ici est de rapprocher le service public des usagers. Ce service à la population vous accueille sur rendez-vous pour vous aider à effectuer toutes les démarches du quotidien en matière **d'emploi, CAF, retraite, santé, litiges, logement, etc...**



### 🕒 Horaires

Du lundi au jeudi : 9h-13h / 14h-16h30

Le vendredi : 9h-13h / 14h-16h

✉️ franceservices@retzenvalois.fr

☎️ 03 23 55 46 54

## • EMPLOIS & SERVICES

**EMPLOI & SERVICES** services à la personne

Adresse : 30rue d'Hygnières - 02290 AMBLENY  
Email : association-emplois-et-services@wanadoo.fr

**Des travaux ponctuels ou saisonniers, Remplacement d'un salarié, Prévision d'embauche ?**

Mise à disposition de demandeurs d'emploi, salariés à temps partiel pour des missions de plus ou moins longues durées auprès de particuliers, dans les domaines de **Service à la Personne** - (50% réduction d'impôts)

Elle s'adresse également aux entreprises, Artisans, Agriculteurs, Collectivités pour des **remplacements ponctuels, prévisions d'embauche.**

Simple et pratique, **aucune formalité administrative...**  
Nous nous chargeons de toutes les démarches...

**03 23 74 06 99**

Un suivi personnalisé, une aide, un soutien, pour réfléchir à un projet professionnel...  
Une équipe sera à votre écoute, coordinatrice, encadrant Technique, administratif, accompagnateur socio professionnel...

**En recherche d'emploi, un complément de revenus ?**

## • ENEDIS À MES CÔTÉS

Plusieurs fois, nous avons subi des coupures d'électricité, dont une notamment qui était due à un corbeau qui s'était engouffré dans un transformateur électrique.

L'application très pratique et simple d'utilisation, **vous informe en temps réel de l'état du réseau et vous précise le suivi des coupures et l'heure prévue de rétablissement** au niveau d'une commune ou d'une rue plus particulièrement.



# TRAVAUX/ACQUISITIONS

## • CARREFOUR DE LA VACHE NOIRE

Nous avons connaissance que des travaux de réfection étaient envisagés au Carrefour de la Vache Noire mais nous ne savions pas la date de commencement de ces derniers. Nous avons reçu l'arrêté portant police de circulation le 5 octobre pour un début d'intervention le lendemain. Dans ce délai très court, nous avons retransmis l'information sur le Facebook de la Mairie. Au vu des difficultés de communication que nous avons rencontrées, nous comprenons tout à fait le mécontentement de certains administrés. Cependant, nous sommes tributaires des services de la DIR Nord (gestionnaire de la RN31) et nous avons essayé de vous informer en temps réel au fur et à mesure que les informations nous parvenaient.

**RN31/D2 AMÉNAGEMENT DU CARREFOUR DE LA VACHE NOIRE À RESSONS-LE-LONG ET MONTIGNY-LENGRAIN du 07/10 au 06/11/2020**

**OBJECTIFS DE L'AMÉNAGEMENT**

- Sécuriser le carrefour en termes de :
  - de traversées piétonnes, notamment des Personnes à Mobilité Réduite (PMR),
  - d'amélioration de sa perception et de sa compréhension,
  - de modération de la vitesse.
- Optimiser la fluidité du trafic notamment sur la D2 (av. de la Gare).
- Maintenir les accès aux entreprises implantées au droit du carrefour.

**NOUVEAUTÉS**

**Pour les piétons :**

- création d'îlots-refuges de la RN31 permettant le franchissement d'un sens de circulation à la fois
- création de trottoirs
- déplacement du passage piéton en amont du carrefour sur RD2 (rue de Coeuvres) et création d'un passage piéton sur la RN31 - côté Soissons
- pose de surfaces d'alerte podotactiles
- dispositifs sonores pour malvoyants et non-voyants.

**Pour les usagers de la route :**

- nouveau cycle de feux avec séquençage :
  - au rouge régulier sur la RN31
  - dont l'allongement de la durée au vert sur l'Av. de la gare libérera les stockages.Les feux seront ainsi mieux adaptés au trafic.

Retrouvez les restrictions de circulation sur le site internet de la DIR Nord

DIR Nord  
MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Initialement, l'arrêté prévoyait une fermeture de l'avenue de la Gare et de la route de Coeuvres mais il a été modifié car les usagers ne respectaient pas les déviations mises en place. C'est pourquoi, les travaux ont été réalisés essentiellement de nuit de 20h à 6h avec la mise en place d'un alternat par feux.

## • TALUS RUE DU BOURG

Le référent de notre secteur à la Voirie Départementale nous a confirmés que les travaux relatifs au renforcement du talus éboulé rue du Bourg étaient inscrits au programme 2021 du Département de l'Aisne du fait qu'il se situe en bordure de la RD814.

## • ILLUMINATIONS DE NOËL



Malgré cette période un peu particulière, la commune continue de décorer ses rues en faisant installer de nouveaux décors de Noël et remplacer les anciens.

## • NOUVELLE CUVE ARROSAGE



Pour des raisons pratiques, les services techniques sont maintenant dotés d'une cuve d'arrosage tractée par le tracteur de la commune. Un matériel utile qui présente un gain de temps pour arroser toutes les fleurs et les massifs de l'ensemble du village.

## • VIDÉO-PROJECTION

La salle des fêtes est maintenant équipée d'un système de vidéo-projection. Ce nouveau matériel a été installé en vue de projeter des films dans le cadre des futurs projets de la médiathèque. Il peut également être mis à disposition lors des locations de la salle moyennant un prix de 25€.

## • MONUMENT AUX MORTS

En devoir de mémoire qu'ont les communes, nos services techniques se sont attachés à réaliser un gros entretien de notre Monument aux Morts et de nouveaux cailloux en quartz blanc y ont été installés.



## • CIMETIÈRE

Comme vous le savez, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, l'État interdit l'utilisation de produits phytosanitaires dont le désherbant dans toutes les collectivités locales. Éliminer les pesticides est un engagement qui permet de préserver la santé des citoyens et des agents, la biodiversité mais aussi les milieux naturels. Les allées du cimetière sont donc désormais désherbées manuellement par les agents municipaux mais avec cette méthode, la nature reprend ses droits et nous comprenons tout à fait que la vocation du lieu exige un entretien strict. Aussi, pour optimiser son entretien et améliorer l'aspect visuel, un aménagement va être réalisé sous peu de temps. En effet, les élus ont décidé de la mise en enrobé et l'installation de bordures sur l'ensemble des allées du cimetière. Néanmoins, nous rappelons que le règlement du cimetière prévoit que les concessionnaires et leurs ayants-droits doivent conserver leur concession et leurs abords en bon état de propreté et d'entretien.



Pour ceux qui souhaiteraient s'inscrire à la médiathèque de la commune, vous pouvez compléter et déposer le bulletin d'inscription ci-dessous à la Mairie.

# MÉDIATHÈQUE DE MONTIGNY-LENGRAIN

## FICHE D'INSCRIPTION



- NOM : .....
- Prénom : .....
- Adresse : .....
- Téléphone : .....
- Mail : .....

## • RAPPEL DES CONSIGNES DE TRI

Nous tenions à vous informer que suite à la collecte des bacs de tri, le mardi 3 novembre, l'apport au centre de tri de Villeneuve Saint Germain a fait l'objet d'un refus de tri.

En effet, des sacs d'ordures ménagères étaient présents, du textile ainsi que de l'huile moteur.

Il a été demandé au prestataire de collecte de renforcer sa vigilance sur les contrôles visuels des bacs avant le versement dans le camion poubelle.

Comme vous le savez, le refus de tri, entraîne un transfert vers le centre d'enfouissement technique de Grisolles, ce qui représente des coûts supplémentaires et une perte de valorisation.



**Nous comptons évidemment sur le civisme de chacun pour respecter les consignes ci-dessous**

### LE TRI MODE D'EMPLOI

**SACS ET FILMS PLASTIQUE**

**BARQUETTES EN POLYSTYRÈNE**

**ARTICLES D'HYGIÈNE (COUCHES-CULOTTES, MOUCHOIRS, ESSUIE-TOUT...)**

**POTS ET BOCAUX EN VERRE SANS COUVERCLE**

**PETITS OBJETS EN TERRE CUITE OU GRÈS**

**BOÎTES EN PLASTIQUE**

**POTS DE CRÈME ET YAOURTS**

**VAISSELLE ET PORCELAINES**

**BOUTEILLES EN VERRE SANS BOUCHON**

**CARTONS ET CARTONNETTES**

**BRIQUES ALIMENTAIRES**

**• TOUS LES PAPIERS  
ENVELOPPES  
COURRIERS, LETTRES  
LIVRES, CAHIERS  
CATALOGUES, ANNUAIRES  
PUBLICITÉS, PROSPECTUS  
JOURNAUX, MAGAZINES**

**TR SÉLECTIF**

**VERRE**

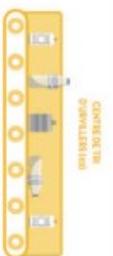
**BOUTEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE**

**CANETTES, BOÎTES, AÉROSOLS ET BOUTEILLES MÉTALLIQUES**

RETZ  
EN VALOIS  
Communauté de Communes

# QUE DEVIENNENT-ILS ? UNE FOIS JETÉS

## TRI SELECTIF



UN REFUS DE TRI COÛTE 2 X PLUS CHER À LA COLLECTIVITÉ. EN EFFET APRÈS LEUR PASSAGE EN CENTRE DE TRI, LES DÉCHETS NON RECYCLABLES VONT ÊTRE RÉORIENTÉS VERS LE CENTRE D'ENFOUISSEMENT DE GRISOLLES

## ORDURES MÉNAGÈRES



CENTRE D'ENFOUISSEMENT  
TECHNIQUE CLASSE 3  
A GRISOLLES

LES ORDURES MÉNAGÈRES SONT ENFOUIES DANS LAISNE. UNE PARTIE DU BIOGAZ ISSUE DE LEUR DÉCOMPOSITION EST VALORISÉE. NEANMOINS, CES DÉCHETS ONT UN COÛT FINANCIER ET ÉCOLOGIQUE À NE PAS NÉGLIGER

## VERRES



LE VERRE SE RECYCLE 100 % ET À L'INFINI ! FAUT-IL ENCORE QU'IL SOIT JETÉ DANS VOTRE DOUBELLE À VERRE.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

A LA SUITE DES PROCESSUS DE RECYCLAGE, NOUS OBTENONS PAR EXEMPLE :

